

# L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & INTERNATIONAL.

Imprimé et publié tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'encroûture des rues de Chartres et St.-Louis.

No 138

ORLÉANS, MARDI, 4 Mai 1830.

Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'un AN RIEN par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de 10, en payant chaque semestre d'avance.

## LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 9e. classe De 1830—Devant se tirer position cent à la Bourse, Samedi 4 Mai.

PROSPECTUS.—

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 3,000	3,000
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,400	1,400
1 " " 1,300	1,300
1 " " 1,000	1,000
1 " " 500	500
6 " " 300	1,800
6 " " 200	1,200
156 " " 50	7,800
155 " " 30	4,650
624 " " 8	4,992
7800 " " 4	31,200

8,760 Lots \$73,080

15,600 Billetons blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 : 936 avec deux \$7,800, avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. no. tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui est énoncé respectivement, comme suit :

No. 1, 2 et 3	3,000
2, 1 et 3	1,800
3, 1 et 2	1,400
3, 2 et 1	1,300

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir : les 1er., 2e. et 3e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 300.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir, les 2e., 3e. et 4e., dans quelque ordre que ce soit, auront droit à 200.

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir le 3e. et le 4e., auront chacun droit à 50.

Les 155 billets qui auront deux des numéros tirés, les 1er. et le 2e., auront chacun droit à 30.

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à 8.

Les 7800 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à 4.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Tous les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 18.

Prix des Billetons.

Entiers \$ 4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de 8 1/2, demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

UN homme d'un âge mur, et dont la vie s'est consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignements, s'adresser à Mr. Mureau directeur des Ecoles Publiques. 10 Mars

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants :

- 10 Bouteilles Vin rouge pour moustiquaire;
- 4 Do. Goutil fil de coton;
- 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
- 12 Do. Fil de laines;
- 20 Do. Laines assorties;
- 4 Bouteilles Fil à Seize, pour emballage;
- 400 Bouteilles Vin Rouge assorti, de Bordeaux;
- 1000 Bouteilles do. do.
- 200 Do. Blanc do. do.
- 20 Bouteilles Vin Blanc, Sauterne et Grave;
- 20 Bouteilles Eau-de-vie de Cognac;
- 100 Caisse Liqueurs assorties;
- 100 Do. Fruits à l'eau-de-vie;
- 80 Do. Sardines à l'huile et crues;
- 15 Bouteilles Eau-de-Cologne;
- 12 Bouteilles Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferments;
- 25 Bouteilles Café de St. Jago de Cuba, etc. etc

ÉTAT DE LA LOUISIANE.—Cour de District pour le premier District Judiciaire.—Geo. W. Mackus, contre ses créanciers. Il est adjourné, qu'une assemblée des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en l'école de G. H. Stricker, Esp. Notaire public, le Mardi 4 Mai prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de décider sur l'état des affaires du pétitionnaire, et en même temps toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de ladite Cour. JNO. L. LEWIS, Clk. 5 avril.—?

BRÜD & CO. Rue St. Pierre, numéro 127. (Entre Dauphine et Bourbon) ONT constamment de la BIÈRE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucades, barils et bouteilles ; ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses ; ainsi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril.—?

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Cour de premier District Judiciaire. Oliver J. Noyes, contre ses créanciers. Noyes, actuellement en prison, a présenté sa pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir le bénéfice de l'acte en faveur des débiteurs insolubles détenus en prison.—Avis est par le présent donné aux créanciers du dit pétitionnaire d'avoir à comparaître (et cette publication est une citation à cet effet) le 19 Mai prochain en la dite Cour, pour discuter par devant elle les raisons, s'il y en a, pour lesquelles le demandeur du pétitionnaire ne leserait pas accordé, ainsi que son élargissement. James Stewart, esq. est nommé d'office pour représenter les créanciers sabsens.—Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, jug. de la dite cour, ce 17 Avril A. D. 1830. 19 avril.—77 2ps. J. L. LEWIS, greffier.

RUE DE LA VILLE, venant du Havre, au Mar. Veuve Dupas, au coin des rues de Chartres et Toulouse.

Pâtes de chair truffées, de Foie gras. Pâtes de Carottes, de d'Alouettes, Pâtes de Hérouses, de de Perdreaux, Pâtes de farces aux Truffes, Filets de, Oies de.

Bœuf aux truffes, Perdrix de Coqs de, Lièvres entiers de, Cailles d'Oies, Jambons, Lamproies, Aloses à l'huile, Tranches de Saumon de, Sardines à l'huile et au beurre.

Fruits conservés, en bouteilles et en boîtes, tels que, Fraises, Abricots, Cerises, Framboises, Peches, etc.

Liqueurs Supérieures. Fromage de Gruyère, de Pâte-Grasse, de croute rouge, Saucissons de Lyon, etc. 15 Av.—?

AVIS.—El que suscribe estando para dejar el país, ofrece a vender a condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &c. Dichas cosas y tierras son situadas en el faubourg Sauter. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina a las calles de St. Tomas y Eduardo. 23 de marzo L. FOUCHER.

AVIS.—Et que suscribe estando para dejar el país, ofrece a vender a condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &c. Dichas cosas y tierras son situadas en el faubourg Sauter. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina a las calles de St. Tomas y Eduardo. 23 de marzo L. FOUCHER.

AVIS.—Toutes les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de François Ceresolles, sont invitées à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances, et de titres sur lesquels elles sont fondées, à M. Edouard Ceresolles, exécuteur testamentaire, et les personnes qui doivent à la succession sont invitées à lui payer leurs comptes, sous peine d'être poursuivies en justice. 28 avril.—3 F. EDUARD CERESOLLES.

AVIS.—Tous les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de François Ceresolles, sont invitées à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances, et de titres sur lesquels elles sont fondées, à M. Edouard Ceresolles, exécuteur testamentaire, et les personnes qui doivent à la succession sont invitées à lui payer leurs comptes, sous peine d'être poursuivies en justice. 28 avril.—3 F. EDUARD CERESOLLES.

CENT MILLIERS de Cigarettes de la Havane, venant par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c, par 29 Av.—3 RACHE CONSTANT

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES sous-signés annoncent au public et à leurs amis qu'ils ont transporté leur magasin vis-à-vis de la Bourse rue de Chartres au N° 132 dans la maison de Mr. N. Girod, où leurs pratiques trouveront constamment un superbe assortiment de chapeaux, bottes, souliers et linges faits venant des meilleures manufactures du Nord ; ainsi, différents articles de goût et de mode concernant leur genre qu'ils vendront à des prix très modérés. 7 avril.—3 MATHIEU ET PINTA.

## RESTAURANT.

LES sous-signés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, que Dimanche, 4 Avril, ils ouvriront un restaurant, dans le même emplacement occupé dernièrement par Mr. Guillaume, rue d'Orléans, vis-à-vis le Café Davis. On y sera servi à toute heure du jour, à la carte, qu'il offrira des mets variés pour tous les goûts. On recevra toutes les commandes pour dîners en ville, fêtes, banquets, maçonneries, etc. Les sous-signés ont espéré que par la propriété qui régnera dans leur établissement par la promptitude avec laquelle on sera servi, ils mériteront la confiance qu'on voudrait bien leur accorder. Pour la commodité des étrangers les cartes seront en français, anglais et espagnol. 3 Avril.—1 m CHMEL & LAFAYE.

RESTAURATIVO.—Los abajo firmados tienen el honor de informar a sus amigos y al público en general que desde el domingo 4 de abril abrirán un restaurante en el mismo lugar ultimamente ocupado por el Sr. Guillaume, calle de Orleans, en frente del Café de Davis, allí será servido el menú, a cualquier hora del día, según el catálogo, que ofrecerá variados manjares por todos los gustos. Recibirán todos los encargos para comidas en la ciudad, fiestas, banquetes, maçonnerías, &c. Los abajo firmados esperan que por la limpieza que será observada en su establecimiento, por la exactitud con que el público será servido, merecerán la confianza que querrá otorgarles. Por la comodidad de los extranjeros habrán catálogos en francés, inglés y español. 3 de abril CHMEL & LAFAYE.

LES sous-signés à l'honneur de prévenir le public, qu'ils ont associé avec M. Cheri, et qu'ils tiennent un magasin de restaurations rue Bourbon entre St. Pierre et Orléans, ils ont les personnes qui avaient l'habitude de fréquenter ce restaurant, de vouloir bien lui continuer leurs visites : tous ces efforts seront employés pour les satisfaire. Il se chargera de repas de commande, tels que : banquets, maçonneries, repas de corps etc. et fournira au ville. Il prendra également des pensionnaires. 7 avril.—3 PICARD.

COUR DE DISTRICT, Samedi 24 Avril, 1830.—Dans l'affaire de Valery R. Stuart contre ses créanciers.—Sur motion de Mr. C. G. de Armas, avocat des Syndics dans cette affaire et sur enregistrement du tableau définitif de répartition, il est ordonné que les créanciers soient insolubles, et tous autres intéressés, déclarent d'ici à Samedi 8 Mai prochain, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait pas homologué, et les syndics déchargés.—Extrait de Minutes. 27 av.—5 JNO. L. LEWIS Greffier.

LES sous-signés à l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'ils ont transporté son magasin au N° 115, rue Royale, entre Orléans et St. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir :

- Pâtes de lièvres truffées
- Crêtes de coq
- Do. de cailles, do.
- Saucisses truffées
- Do. d'alouettes, do.
- Cervelat truffées
- Do. de bœuf, do.
- Do. de perdreaux, do.
- Do. sans truffes
- Do. de poule, do.
- Salmis de bœuf
- Do. de farces
- Lièvres entiers, truffés
- Do. de farces
- Cuisses d'oies
- Lan proie
- Andouilles de Nantes
- Sauzissons de Lyon, de
- Do. de Bourgogne et Marseille
- Pâte-Grasse et Croute-Rouge,
- Sardines à l'huile et au beurre,
- Moutarde aux truffes,
- Vins de toutes les qualités,
- Liqueurs fines et mi-fines,
- Plaisirs des Dames, Crème de café, de œdmat.
- Huile de rose, du d'Anis, du de Venus,
- Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
- Extrait d'absynthe, de Suisse,
- Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
- Do. entiers au sirop,
- Gelée de groseille &c. &c.
- Confitures assorties de la Havane,
- Aussi, un assortiment de Graisses de jardinage de l'année 1829. 26 novembre R. TURPIN.

AVIS AU PUBLIC.—AVIS est par le présent donné à tous ceux qui ont acheté des terrains de feu P. D. Delaronde et qui ne les ont pas encore payés, que si dans dix jours de la date ci-dessus, ils ne paient les sommes dues par eux ou s'ils ne remettent ledits terrains, des poursuites judiciaires seront intentées contre eux. MAUNSEL WHITE, Agent des héritiers. 30 mars—10

PAROISSE ST. BERNARD.—Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Jean Joseph Casado, ou à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours de la date du présent avis les raisons pour lesquelles le tableau de distribution des fonds provenant de la dite succession ne serait point homologué, et la distribution faite conformément au dit tableau. Par ordre de la Cour. Paste St. Bernard, 26 Avril 1830. 29 avril.—3 C. FAGOT, juge.

## VENTE PAR LE MARSHALL.

Le Maire, les Alderman, &c. contre C. Byrn.—Les mêmes contre Gha. Byrn.—Le même contre C. Byrn.

EN vertu de trois writs d'alias fieri factas à moi adressés par l'hon. G. Préal, juge conseiller, j'exposerai en vente Mardi 4 de Mai prochain, à midi, à la Bourse, un LOT de Terre situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Julie et St. Joseph, ayant 50 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur 170, plus ou moins, de profondeur—ainsi dans les affaires ci-dessus. 3 avril L. DAUNOY, Marshal.

Madame Fox et autres contre Etchberger.—EN vertu de 2 writs de fieri factas à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi 8 Mai prochain, à midi précis, au café de la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, le signe JOE, ainsi dans l'affaire ci-dessus. 4 Avril L. DAUNOY, Marshal.

F. Robouan contre M. Thérèse A. Sainet et L. Carlon, h. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri factas, à moi adressé par l'hon. Galien Préal, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 8 Mai prochain, à la Bourse, à midi, l'esclave nommé Briony, ainsi dans l'affaire ci-dessus. 7 avril L. DAUNOY, Marshal.

J. Barte contre J. Guallier, E. Colles contre le même ; J. Balle contre le même.

EN vertu de trois ordres de saisie à moi adressés par l'hon. G. Préal, j'exposerai en vente, le Vendredi 30 courant, à 4 heures, dans la rue Philippi, faubourg St. Marie, au coin de la rue Girod, une quantité de meubles, consistant en bois de lit, matelas, chaises, miroirs &c. 20 avril L. DAUNOY, Marshal.

Spencer contre Blatzmeyer

EN vertu d'un writ de fieri factas à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente le Samedi 1er Mai prochain, à quatre heures, sur les lieux, rue du Camp, entre celles Girod et Julie, 5 pipes, très grandes (contenant environ 1000 gallons, 146 baryes à l'avez, un cheval et un bœuf, une quantité de bois à cerceux et différents autres articles, tels que 6 chaises, une table, un miroir, etc. ainsi dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshal. Avril 20

Samuel Mills contre Soher, Goodman & Edouard Engelhard et autres, contre les propriétaires du Bateau à vapeur Pearl River.

EN vertu d'un writ de fieri factas à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 24 Mai prochain, à midi à la Bourse, le Bateau à vapeur Pearl River, son aménagement, et ses appareils, saisis dans l'affaire ci-dessus. 23 Avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri factas à moi adressé par l'hon. Chls. Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 15 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett, une MAISON construite en bois, ayant 4 chambres et 2 cuisines doubles, située sur un morceau de terre au No. 90, mesurant 40 pieds, plus ou moins, de face à la rue Girod, sur 80 pieds, plus ou moins de profondeur, saisis dans l'affaire de Mitchell Jones, Chls. Byrn et autres.

Cette créance étant la seconde et dernière, ladite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, à un crédit de 12 mois, en billets endossés portant intérêt à 5 pour 100, du jour de la vente, et hypothèque sur ladite propriété jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour attendre les divers actes pressés pour l'organisation des cours de cet Etat, et pour d'autres objets. 1er Mai L. DAUNOY, Marshal.

Marguerite Guirout contre Williams.

EN vertu d'un writ de fieri factas à moi adressé par l'hon. J. Heurgerey, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 10 de Mai prochain, à 4 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, 4 bancs, 4 paquets de cordes, saisis dans l'affaire ci-dessus. 1er Mai L. DAUNOY, Marshal.

Marty contre Masse.

EN vertu d'un writ de fieri factas à moi adressé par l'hon. H. Heurgerey, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Lundi 10 de Mai prochain, à 4 heures, au bureau du Marshal, rue Ste. Anne, cinq corps de chasse, 3 petites trompettes, 1 fusil à deux coups et un sac à plomb, saisis dans l'affaire ci-dessus. 30 Avril L. DAUNOY, Ml.

Hene L. Dunoyer, créancier de la succession de Suseite Fontaine, contre Auguste Leconte.

EN vertu d'un writ de fieri factas, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 31 Mai prochain, à midi, à la Bourse, une négresse nommée Tousseine, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshal. 30 Avril.

Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans.

Augustin Ben vs. les créanciers.

SUR lecture et enregistrement de la pétition et des autres documents relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en cette cour le 18 Mai prochain (1830) à l'effet de prendre en considération les affaires du dit pétitionnaire, et de déduire les raisons (s'il y en a) pour lesquelles la demande du dit pétitionnaire ne lui serait pas accordée. En attendant, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Je certifie ce que dessus. 29 Avril—Th. S. KENNEDY, greffier.



## Panacée de Swaim.

Prix : \$3 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le goiter, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération ; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles ; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les anasarques, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage incommode du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intérieures dont le caractère annonce que les poumons sont atteints, produit les plus heureux résultats. Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'appellation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, ainsi bien que d'un très grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes :

CERTIFICATS.

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alms House, à l'Institut, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable. 17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien à l'Hôtel St. George, &c. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obuses. New-York, 1er Mai 1824.

VALENTIN MOTT, M. D.

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hôpital de la Pennsylvanie, pendant quarante-sept ans.

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trégozaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies. Philadelphie, (rue Locust) 1824. THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots : "Swaim's Panacea—Phila." fondus dans le verre ; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies ; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds. Wm. SWAIM, Propriétaire. Philadelphie.

On trouvera toujours chez les sous-signés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment de médicament ci-dessus.

C. MORGAN & BROTHERS. Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril.—5m

PUISQUE le Directoire a été établi "à la mode des Directeurs d'Orléans" de choisir et d'annoncer les jours de tirage des loteries un an ou deux d'avance, suivons le torrent.—Le sous-signé donne avis à tout ceux que cela peut concerner, qu'il a aussi choisi les jours suivants :

Pour la fin de cette année le 8, le 15 et le 22 Décembre.

Pour l'année 1831—Janvier 5, 8, et 21. Février 2, 16 et 23. Mars 9, 16 et 30. Avril 13, 20 et 27. Mai 11, 20 et 26. Juin 1er, 13 et 20. Décembre 3, 17 et 21.

Pour l'année 1832—Tous les Samedis, et ainsi de même pour les cinq années suivantes. D. MALCOLM, Directeur de la Loterie de Philadelphie.

ROUMAGE offre à vendre 7000 litres d'eau-de-vie blanc de sa preuve, ayant été tiré par le